



Pendant la pause estivale bien méritée, la permanence syndicale CGT reste ouverte.

De nombreux collègues s'apprêtent à prendre leurs congés d'été ; d'autres ont déjà commencé à les prendre. Certains partiront en congés. D'autres, malheureusement, étranglés financièrement ne pourront pas partir. Plus que jamais le droit aux congés et le droit aux vacances figurent parmi les premiers droits que défend la CGT – exigence majeure que porte la CGT pour renforcer les moyens financiers du Comité des Œuvres Sociales de l'établissement.

Ce 1^{er} semestre a été bien chargé pour les agents du CNFPT.

Ce 1^{er} semestre 2026 a aussi été très intense syndicalement et la CGT n'a pas ménagé son énergie pour être sur tous les fronts de l'activité syndicale.

Tout l'été, ses militants se relaient pour assurer une permanence syndicale CGT, en particulier si de nouveaux épisodes caniculaires devaient affecter les conditions de travail des agents du CNFPT

Mobilisations de l'automne : c'est dès maintenant, la CGT prépare la rentrée de septembre et les mobilisations de cet automne : Grève pour les salaires le 29 septembre, poursuite du combat contre le hold up des 45 millions, négociations sur la garantie maintien de salaire, déploiement de l'intelligence artificielle au CNFPT, élections professionnelles en décembre.

➤ **Plus que jamais : Non au Hold Up des 45 millions d'euros.**

Le dossier est loin d'être clos. Tout au long du mois de juin, la CGT a été en 1^{ère} ligne dans la défense de l'établissement en faisant signer la pétition exigeant l'annulation de la mesure de plafonnement des recettes. Plus de 1.000 signatures recueillies auprès des stagiaires.

Le message du président Y. Nedelec du 2 juillet annonçait « *un dialogue avec le cabinet du ministre de l'Action et des Comptes publics et la promesse d'une modification favorable de cette disposition dans le cadre du prochain projet de loi de gestion* ».

Cela ne peut que nous inciter à redoubler d'énergie pour obtenir l'annulation de la mesure de plafonnement des recettes de l'établissement.

➤ **Comité des Œuvres Sociales : une présidente CGT**

Suite à l'annonce de la décision du président du COS, Bruno Léon, de démissionner de la présidence, la CGT a été le seul syndicat à présenter une candidate à la présidence du COS : Sabrina LEMAIRE.

La CGT salue le travail accompli par Bruno LEON lors de ses mandats de président.

C'est avec sens de ses responsabilités que la CGT a accepté d'exercer la présidence du COS jusqu'aux prochaines élections du COS.

La CGT entend agir avec détermination, dans l'esprit d'unité syndicale, pour faire avancer les droits des adhérents du COS.

➤ **Garantie Maintien de Salaire : les négociations se poursuivent.**

Une seconde réunion de négociations de 2 heures sur le renouvellement du contrat de garantie maintien de salaire a eu lieu le vendredi 3 juillet.

Plusieurs options sont actuellement en négociations avec des différences selon les prestataires retenus :

- Un affaiblissement des garanties des agents mais avec une (quasi) absence du coût de l'adhésion au contrat pour les agents,

- Un (quasi) maintien des garanties actuelles mais avec une légère augmentation du coût du contrat pour l'adhérent,
- Une participation qui reste à négocier de l'employeur à la garantie maintien de salaire.

Pour sa part, la CGT a rappelé ses exigences : maintien du plus haut niveau de garanties pour les agents ; absence d'impact sur la fiche de paie.

Concrètement, la CGT demande que l'effort maximal envisagé par l'employeur soit réalisé et que toute augmentation du coût individuel pour l'adhérent soit *a minima* compensée par des mesures salariales.

La CGT rappelle son exigence d'une amélioration de la participation de l'employeur à la complémentaire santé dans la 2^{ème} phase de négociations sur la complémentaire santé.

➤ **Canicule : Des mesures complémentaires au plan canicule du CNFPT s'imposent.**

Lors de la séance du 30 juin de la F3SCT, la CGT s'est inquiétée des limites et carences de l'actuel « plan canicule » du CNFPT. De nombreux sites et de nombreux services ont été pris au dépourvu et ont été contraints de prendre des mesures d'urgence comme l'annulation des stages à la dernière minute.

Des collègues ont été pris au piège des bouilloires thermiques entre leur domicile surchauffé et des bureaux surchauffés.

Pour sa part la CGT a soumis les quelques mesures urgentes suivantes : déploiement d'ASA exceptionnelles pour canicule, contrôle systématique de systèmes de climatisation là où il y a des climatisations, annulation ou report des temps de regroupement sur site d'agents (séminaires de personnel...), possibilités de travail dans des espaces de co-working climatisés, achat de ventilateurs performants, modification des horaires de travail notamment en télétravail (pourquoi pas à partir de 6h00 du matin ?).

La CGT a demandé que soit présenté à la F3SCT un état des lieux des bâtiments du CNFPT indiquant leur degré exposition au risque caniculaire ; et plus généralement une réflexion de fond sur l'organisation du travail des agents et l'organisation de l'activité en période de canicule.

➤ **Non à la smicardisation de la fonction publique, pour le droit à la carrière.**

Salaires : Avec sa fédération, la CGT refuse la smicardisation de la fonction publique. Elle revendique le point d'indice à 6,50 euros et la refonte des grilles salariales. Au CNFPT, elle exige une négociation pour la revalorisation du régime indemnitaire.

Carrières : Lors de la mise en œuvre de la transformation de la fonction publique de 2019 (dite loi Dussopt) qui a dessaisi les CAP de leurs compétences en matière de gestion des carrières, la CGT s'est battue pour que soient inscrites dans les lignes directrices de gestion (LDG), une réunion avec les représentants du personnel de chaque catégorie.

Notre volonté : que les représentants du personnel puissent avoir un regard vigilant sur le déroulement de carrière des collègues ; cela garantit l'égalité de traitement dans la carrière et prévient les risques d'arbitraire.



